



FICHE MISSION SERVICE CIVIQUE FFSA 2020/2021

FAVORISER LA PROMOTION DU SPORT ADAPTE EN ILLE ET VILAINE ET L'ACCESSIBILITE DE LA PRATIQUE SPORTIVE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL ET PSYCHIQUE

Le Comité Départemental du Sport Adapté d'Ille-et-Vilaine (C.D.S.A. 35), recherche un(e) volontaire en service civique d'octobre 2020 à avril 2021.

7 mois - 24h/semaine

Le C.D.S.A. 35 est une association Loi 1901 affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA). Il propose, anime et coordonne des activités physiques et sportives en faveur de personnes en situation de handicap mental ou psychique sur l'Ille et Vilaine. Il a pour objectif de permettre à toute personne en situation de handicap mental ou psychique, quelles que soient ses capacités, de pratiquer la discipline sportive de son choix dans un environnement favorisant son plaisir, sa performance, sa sécurité et l'exercice de sa citoyenneté.

Le candidat ou la candidate viendra en appui des bénévoles ou salariés de la structure pour des missions auprès de personnes licenciées à la Fédération Française du Sport Adapté.

MISSIONS

Il est chargé notamment de :

- Accompagner les sportifs en situation de handicap mental et psychique dans leur pratique sportive régulière facteur de bien-être : soutien éducatif (autonomie, orientation, hygiène de vie...).
- Soutenir l'organisation de manifestations sportives dans une dimension citoyenne : sensibilisation et promotion des valeurs du Sport Adapté, pour favoriser la mixité sociale et le « mieux vivre ensemble ».
- Proposer des actions de promotion des activités physiques et sportives pour la santé des personnes en situation de handicap mental et psychique : aller à la rencontre des personnes accueillies en établissement médico-social pour permettre la découverte d'activités ludiques et socialisantes, mobiliser les outils du programme "Bouger avec le Sport Adapté".
- Valoriser la participation des sportifs en situation de handicap aux manifestations sportives fédérales.
- Adapter et rendre accessible les outils de communication fédéraux aux personnes en situation de handicap mental ("faciles à lire et à comprendre").
- Soutenir et animer le réseau des associations du territoire affiliées à la FFSA.

La bonne humeur, le dynamisme et la prise d'initiative sont recommandés.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Maëlle MONNIER - 02.99.54.67.63 / 06.87.02.74.22 - sportadapte35@gmail.com